VILLE DE BRUXELLES M. G. MICHIELS Département Urbanisme Plans et autorisations Boulevard Anspach, 6 1000 Bruxelles

Bruxelles, le

V/Réf.: 134L/11 N/Réf.: AVL/ah/BXL-2.2289/s516

Annexe: 1 dossier

Monsieur,

Objet: BRUXELLES. Avenue Louise, 175. Demande de permis modificatif concernant la transformation de la maison arrière. Demande d'avis de la Commission de

Concertation.

Dossier traité par G. Van Nerom

Suite à votre courrier du 6 février 2012 sous référence, réceptionné le 13 février dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 7 mars 2012.

Le dossier concerne la maison arrière du bien situé 175, avenue Louise, réaffectée en logement. Située en intérieur d'îlot, elle est comprise dans la zone de protection de l'hôtel Tassel conçu par Victor Horta. Elle se trouve également dans la zone tampon délimitée autour de ce bien dans le cadre de son inscription par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial. La demande de permis modificatif porte principalement sur les changements apportés à la toiture en cours de chantier.

La Commission observe que les travaux, bien que situés dans la zone de protection d'un bien classé, seront à peine visibles depuis celui-ci et modifieront peu son contexte. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS Présidente

c.c.: A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)